



SP/10/11

AÉROPORTS DE PARIS

Département des Politiques d'Aménagement
et des Programmes

Tél : 01.49.75.12.19
Fax : 01.49.75.39.48
pascale.strysovsky@adp.fr

Direction Départementale des Territoires de
l'OISE

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et
de l'Energie
40 rue Jean Racine
BP 20317
60021 Beauvais cedex

A l'attention de Stéphane CARIN

V/Réf : Lettre du 8 Avril 2016

N/Réf. : DGDP /SPC/16/*ofs*

Orly, le 22 AVR. 2016



**Objet : Révision du POS de la commune de BOREST
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 23 Novembre 2015, la commune de Borest a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS).

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne – 91200 Athis-Mons